

Version validée

GPS - CPTS du Trégor

**16 bis rue du sergent l'Héveder
22700 PERROS-GUIREC**

**Tél: 06 72 43 16 19 Email : coordination@gps-cgr.org
(Réfèrent projet Cancer et soins de support : Dr JEDDI)**

**Parcours d'accompagnement après le traitement d'un cancer.
Triple prise en charge par Soutien psychologique, Nutrition
et Activité Physique Adaptée (APA). Projet soutenu et
financé, sous conditions, par ARS BRETAGNE**

**Prescriptions médicales (médecins hospitaliers ou libéraux) à adresser au CPTS Prise en charge
par Professionnels ayant signé une convention avec CPTS**

Les questionnaires de santé adressés par CPTS à l'ARS sont remplis de manière anonymisée (RGPD)

Fiches d'Aide à la pratique destinées aux Professionnels de Santé

Source Collection OncoPaca-Corse. ProInfo cancer
"Aide à la pratique en cancérologie"

Ces 3 soins de support sont importants dans la prise en charge active du patient tout au long de son parcours, en prévention secondaire & tertiaire, et dans l'après-cancer. Ils sont aussi essentiels que les autres soins de support validés du panier INCa*

NUTRITION	<p>Si la nutrition se définit comme la science qui analyse les rapports entre la nourriture et la santé, la diététique y intègre une dimension culturelle liée aux pratiques alimentaires. Dans le cas du cancer, elle a pour objectif d'accompagner la prise en charge nutritionnelle du patient tout au long de la maladie et dans l'après cancer, en veillant que le patient ait une alimentation équilibrée, malgré les effets éventuels des traitements.</p>
ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTÉE	<p>L'activité physique est bénéfique pour la santé, elle est recommandée dans le cas du cancer à tous les stades de la maladie. Elle doit être adaptée aux besoins du patient, à ses capacités et ses incapacités. L'activité physique peut être pratiquée en individuel ou en groupe, elle comprend l'activité sportive mais concerne également tous les mouvements de la vie courante (faire ses courses, jardiner...)</p>
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	<p>Le soutien psychologique consiste à travailler avec le sujet sur ce qui "fait souffrance". Ce travail s'effectue à partir d'un cadre clinique, et d'une méthodologie issue d'un étayage théorique pour produire des effets psychothérapeutiques. L'attention portée à la souffrance psychique des patients doit être constante par une évaluation systématique.</p>



PARCOURS VILLE

Prescriptions médicales (médecin hospitalier ou libéral) à adresser au CPTS

Les patients éligibles sont ceux :

- Ayant reçu un traitement actif dans le cadre d'un cancer depuis moins d'un an.
- Résidant sur le territoire du Trégor (communes du territoire de Lannion Trégor

communauté) Le patient doit être volontaire et accepter le partage d'informations le concernant.








Limite d'âge des patients : minimum 15 ans.

Point de vigilance sur l'APA : Financement d'un bilan initial basé sur l'APA puis des séances de psychologie, diététique...

Les parcours complets (1 bilan APA+ 3 séances Psycho ou 3 séances diététiques) sont à favoriser.

Maximum 4 séances par patient.

Les questionnaires de santé adressés par la CPTS à l'ARS sont remplis de manière anonymisée (RGPD)

 <p>NUTRITION</p> <p>Patients avec ou sans indication spécifique</p> 	 <p>ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE</p>		 <p>SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE</p> 
<p>Diététicien en libéral Médecin Nutritionniste en libéral Associations Réseau OncoDiet</p>	<p>Patient non-actif ou avec indications spécifiques</p> 	<p>Patient actif / autonome sans contre-indication</p> 	<p>Psychologue en libéral Psychiatre en libéral Professionnels en association Réseau de santé</p>
<p>Associations Clubs sportifs Enseignant en APA indépendant/ en libéral Maisons Sport Santé</p>	<p>Pratique autonome avec réajustement si nécessaire au regard de l'état de santé</p>		